

Risque de perturbation des vols de et vers la France aujourd'hui

P 16

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Neuf éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 19 janvier 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5743 - 19^e année

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

La reconnaissance faciale remplacera le certificat de vie

P 5

LA DGSN DÉVOILE DE NOUVEAUX DÉTAILS SUR L'AFFAIRE "ALGERIEPART"

Chantage, espionnage économique et complot !

LIRE EN PAGE 2

ILS PRÉSENTENT UNE CARTE ANNEXANT LE SAHARA OCCIDENTAL AU MAROC

Des investisseurs saoudiens recadrés à Alger

► EN COMPLAISANCE AVEC LE MAROC

Brahim Ghali fustige le silence de l'ONU

LIRE EN PAGE 3

HUÉ PAR LE PUBLIC DU STADE DE BARAKI



Rabah Madjer reçoit une salve de soutiens

P 8

MALGRÉ UNE DEUXIÈME VICTOIRE AU FORCEPS



Les Verts premiers qualifiés pour les quarts

P 7

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME - ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Vieux Copain doit se racheter

P 14



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, lors d'une visite d'inspection, mardi dernier, au siège de Tabuk Algérie

AFFAIRE "ALGÉRIEPART"

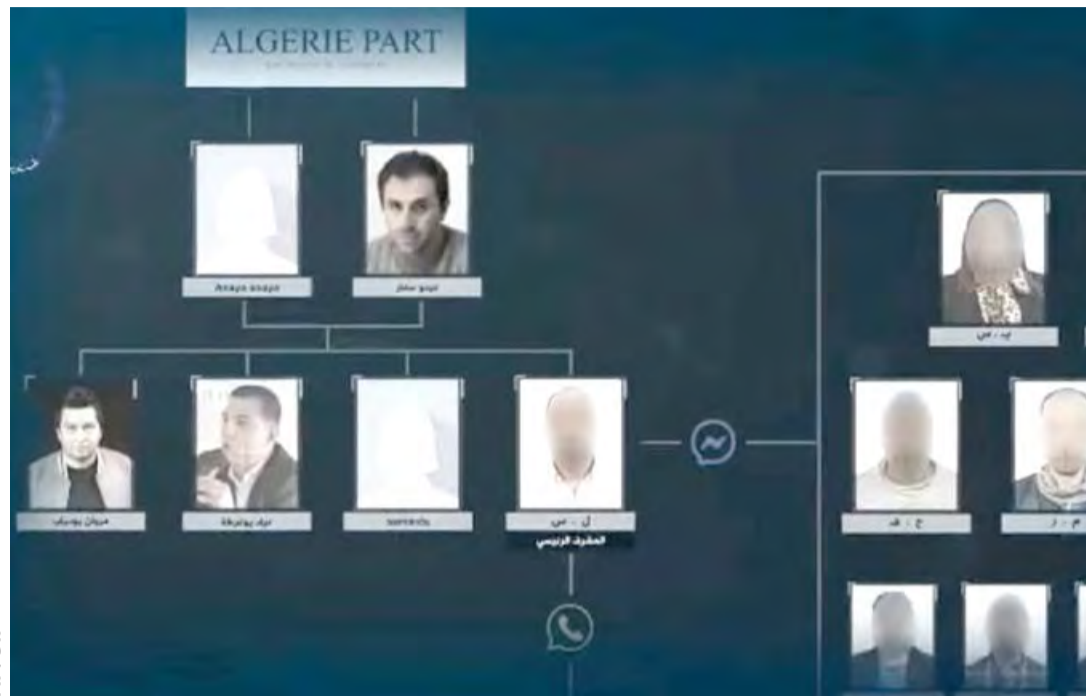
La DGSN dévoile de nouveaux détails

De nouveaux détails sur l'affaire des collaborateurs de Abdou Semmar, accusés de fomenter pour déstabiliser le pays via le site électronique hostile "Algérie Part", ont été divulgués, mardi, par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Diffusée sur la télévision algérienne, la DGSN a dévoilé, dans la deuxième partie du documentaire concernant cette affaire, le chantage pratiqué par ce réseau qui recrute, selon cette source, au sein de certaines grandes entreprises économiques. Les membres de ce réseau collaborent avec des hommes d'affaires actuellement en prison desquels ils recevaient des sommes d'argent faramineuses qui servaient à financer le site électronique "Algérie Part" de Abdou Semmar.

Le nommé S.L., un des responsables et blogueur dans "AlgériePart" sous le pseudonyme "Amir Younès" a reconnu sa relation étroite avec le propriétaire du site, et ce depuis 2015, ainsi que la création d'un compte sur la page Facebook pour recevoir les informations.

La page est gérée actuellement, à se fier aux aveux de ce blogueur, par la deuxième épouse d'Abdou Semmar, une certaine W.N., une franco-algérienne. Cette dernière a évo-



qué, dans des mémos vocaux sur Whatsapp, les relations de 7 personnes dont Rachid Nekkaz et Ghani Mehdi avec la chaîne "Canal 22". Le mis en cause, S.L., interprète, selon ses dires, du blogueur Amir Boukhors connu sur les réseaux sociaux sous le nom de Amir-DZ, a abordé les sources de financement de ce réseau criminel.

Selon une discussion téléphonique interceptée par les services de la Sûreté nationale entre cet accusé et Abdou Semmar, ce dernier recevait des informations et de l'argent de l'homme d'affaires Mahiedine Tahkout - en prison pour des affaires de corruption - présenté par S/L comme étant le principal fournisseur d'AlgériePart, assurant que sans lui (Tahkout : Ndlr) le site serait à l'arrêt", mais repris financièrement par l'homme d'affaires en fuite Ayoub Aïssou. L'enquête cite également un autre accusé. Un certain A.K., ancien gérant d'une société spécialisée dans la cryptomonnaie et la sécurité des données, pré-

senté comme un proche collaborateur d'Abdou Semmar.

Sa mission, à se fier toujours aux mêmes sources, consiste à recruter des personnes au sein d'entreprises économiques sensibles dans le but d'entraver leur développement et d'attenter à l'économie nationale, en sus de tirer profit des revenus du chantage et de l'espionnage économique.

Les services de sécurité ont, ajoute la source, intercepté une discussion téléphonique entre cet accusé et Abdou Semmar révélant les déplacements à l'étranger du P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar, ainsi que les marchés de la compagnie avec ses partenaires étrangers, et ce par le recours à des sources bien informées des détails des dossiers.

Dans la première vidéo, diffusée le 6 janvier dernier, Abdou Semmar, en fuite à l'étranger, avait été présenté par S.L. comme un « mercenaire de service » dans ce complot pour réussir à atteindre les institutions de l'État ». Il a également avoué qu'il est

payé à 1 500 euros pour ses services de modérateur de la page et qu'il était en contact avec Amir DZ, Abdelouahab Boukazouha, réfugié en France, et Hicham Aboud, en présence permanente d'Abdou Semmar. L'accusé a révélé une affaire douteuse concernant l'aéroport d'Alger. « Une personne (au sein de l'aéroport ?) m'a fourni de l'aide, elle m'a donné beaucoup d'informations. En tant que représentant de deux sociétés britanniques, on recherchait des contrats financiers avec la Société de gestion de l'aéroport. Les deux sociétés ont obtenu le marché, mais celui-ci a été annulé. Taher Allache (en prison, ndlr), qui dirigeait la Société de gestion a envoyé un intermédiaire et lui a demandé d'obtenir des sommes d'argent », a-t-il dit.

Un autre accusé, dénommé Z. A., employé au sein d'une administration publique, a reconnu, de son côté, avoir présenté à Abdou Semmar « un dossier sur Lafarge (société de ciment, ndlr) ».

B. O.

TROIS KG DE STUPÉFIANTS SAISIS SUR LUI

Un réseau criminel dangereux démantelé à Alger

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de répression de la criminalité dans la circonscription de la police judiciaire (3) d'El Biar, ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants. Selon un communiqué des mêmes services, les éléments de la suscitée brigade ont procédé, après exécution de mandats de perquisition et l'extension des compétences, à l'arrestation de 7 individus âgés de 28 à 42 ans, dont 6 individus originaires de la wilaya d'Alger. L'affaire s'est soldée par la saisie de 3 kg de stupéfiants (cannabis), d'un véhicule touristique et d'une motocyclette qui servaient au transport de ces poisons, de 7 téléphones portables et d'une arme prohibée (taser). Après parachèvement des formalités légales, les mis en cause seront présentés devant le parquet territorialement compétent, pour constitution d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic et le stockage de stupéfiants (cannabis) avec utilisation d'un véhicule et détention d'une arme blanche prohibée de 6ème catégorie (taser) sans autorisation avec récidive.

Ania Nch

BOUIRA

Trois morts et 17 blessés sur l'autoroute

Le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya de Bouira, a encore une fois de trop fait des victimes. En effet, selon un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya, un grave accident de la circulation est survenu durant la matinée d'hier aux environs de 3h30 sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest au niveau de la région de Djebahia. Un bus de transport de voyageurs assurant la déserte Souk Ahras/Alger s'est renversé pour terminer sa course au bas-côté de la chaussée. Le drame a fait trois morts, deux hommes et une femme pendant que 17 occupants du bus s'en sont sortis avec des blessures plus au moins graves. La cause de l'accident, selon les premiers éléments de l'enquête enclenchée par les services de la Gendarmerie nationale, serait les fortes pluies qui se sont abattues dans la région rendant ainsi la chaussée glissante. Les corps sans vie des victimes de cet accident de trop, survenu sur cette dangereuse descente ont été placés à la morgue de l'hôpital de Lakhdaria. Les blessés, quant à eux, ils ont été transférés dans les différents hôpitaux de la wilaya. Par ailleurs d'autres sources proches de la Protection civile indiquent que le chef de la daïra de Lakhdaria a été durant la même matinée victime d'un accident de la circulation d'où il s'en est sorti avec des blessures légères.

Omar Soualah

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Neuf éléments de soutien aux groupes terroristes et 63 narcotrafiquants arrêtés

Des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté neuf éléments de soutien aux groupes terroristes, durant la semaine dernière, dans des opérations distinctes menées à travers le territoire national, selon un bilan opérationnel publié hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 09 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, le bilan du MDN, a précisé que durant la période du 11 au 17 janvier, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les régions militaires, 63 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 07 quintaux et 52,2 kilogrammes de kif traité. Ces opérations ren-

trent dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ont permis également la saisie de 1,35 kilogramme de cocaïne et 72949 comprimés psychotropes. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tindouf, où des détachements de l'ANP ont intercepté 180 individus et saisi 02 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 48 véhicules, 54 groupes électrogènes, 7 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 17,2 tonnes de mélange de pierre et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. En outre, 13 autres individus ont été arrêtés et 12 fusils de chasse, 03 pistolets automatiques, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 159,7 tonnes, ainsi que 1475 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations

distinctes à travers le territoire national. À Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, Souk Ahras, El-Tarf et Tébessa, les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 38 860 litres. Par ailleurs, les Garde-côtes ont déjoué, au niveau des côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 79 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 242 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national. Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national, a souligné le bilan du MDN.

M. Seghilani

DES INVESTISSEURS SAOUDIENS ATTRIBUENT GÉOGRAPHIQUEMENT LE SAHARA OCCIDENTAL AU MAROC

Le rappel à l'ordre d'Ali Aoun

Décidément, rien ne passe sous silence avec notre actuel ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, en l'occurrence.

En effet, tout ce qui à trait désormais au secteur du médicament en Algérie, ne pourra outrepasser la réglementation en vigueur dans notre pays, notamment quand il s'agit des principes et positions de l'Algérie vis-à-vis de certaines causes non-négociables, à l'image de la cause sahraouie. Et cette fois-ci, c'est la société pharmaceutique privée d'Arabie saoudite basée à Ryadh, Tabuk, qui en a fait les frais. Présente à Alger dans le cadre de négociations de partenariat, ladite firme a présenté une carte géographique, où le Sahara occidental y est illustré comme appartenant au Maroc.

Ce qui n'a pas laissé de marbre notre ministre, qui s'est empressé de remettre à l'ordre les investisseurs saoudiens. « Vous devez rapidement corriger la carte géographique que vous avez présentée. Vous êtes ici en Algérie, et vous connaissez bien la position de l'Algérie en ce qui concerne l'affaire du Sahara occidental. Il



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, lors d'une visite d'inspection mardi dernier au siège de Tabuk Algérie

ne faut plus présenter ce type de gaffe », a lancé le ministre algérien à l'encontre des représentants de la firme saoudienne. Par ailleurs, outre le devoir de « respect de la légalité internationale dans toute coopération économique », Aoun a fixé certaines exigences, sur le mode d'investissement prévu entre les deux parties, précisant que l'Algérie est « beau-

coup plus intéressée par des médicaments vitaux, à l'instar des anticancéreux, plutôt que du savon », ajoutant que cette société doit se conformer aux conditions algériennes en ce qui concerne les objectifs tracés par ladite société dans sa stratégie d'investissement sur le sol algérien.

H. S. A.

SAHARA OCCIDENTAL

Brahim Ghali fustige le silence de l'ONU

Le président sahraoui Brahim Ghali, secrétaire général du Front Polisario, a déclaré que l'occupant Marocain s'était renforcé le long d'un mur de sable depuis la reprise des conflits armés suite à leur violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu, affirmant à plusieurs reprises qu'il avait dissimulé sa cible et des pertes matérielles. La politique qui obscurcit et déforme la vérité. Lors d'une interview accordée, lundi, à la presse

espagnole et française, en marge des travaux du 16e congrès du Front Polisario tenu dans la wilaya de Dakhla, dans les camps de réfugiés sahraouis. M. Ghali a fustigé « le silence complice de l'ONU qui refuse, sans aucune raison, d'appeler les choses par leurs vrais noms et de désigner l'Etat d'occupation marocaine, comme étant l'unique responsable de la violation du cessez-le-feu qui a duré près de 30 ans, comme partie intégrante

du plan de règlement ONU-OUA (UA actuellement), approuvé par les deux parties au conflit (Front Polisario et Maroc) en août 1988, puis adopté par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991) ». Le Président Ghali a indiqué que « la politique du blackout est une vieille et nouvelle politique que l'occupation marocaine a, de tout temps, adopté, dans le but de dissimuler les lourdes pertes que lui infligent les vaillants soldats de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) », rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS). Concernant la décision de la reprise de la lutte armée, suite à la violation par l'occupant marocain du cessez-le-feu et l'agression contre des civils sans défense dans la

brèche illégale d'El Guerguerat, le 13 novembre 2020, le Président Ghali a souligné que « le peuple sahraoui a toujours prôné la paix, mais n'hésite pas à prendre les armes, lorsqu'il s'agit de se défendre ». M. Ghali a, en outre, mis en exergue la collaboration de l'Etat sahraoui, trente années durant, avec les Nations unies en vue de trouver une solution pacifique et juste qui garantit au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Evoquant le "Marocgate", le président sahraoui a estimé que l'état se resserre davantage sur le régime du Makhzen, ce qui accentue un peu plus « l'isolement du Royaume marocain au double plan continental et international ».

M. Seghilani

LIBÉRATION ET INDÉPENDANCE DU SAHARA OCCIDENTAL DU JOUG COLONIAL MAROCAIN

Une priorité et une partie intégrante de la lutte des peuples d'Afrique

L'Afrique, fidèle à son histoire, à ses principes et à ses idéaux notamment relatives à son combat libérateur de ses peuples pour la liberté et l'indépendance, a pris fait et cause pour la légitimité des mouvements de libération nationale en les accompagnant sur le long chemin de leur combat libérateur contre le colonialisme

C'est dans cet esprit libérateur que l'Afrique profonde dans toutes ses composantes et tendances, engagée comme elle l'a toujours été, est présente en force aux travaux du 16ème congrès du Front Polisario pour saluer l'unité du peuple sahraoui dans sa volonté de déterminer librement son avenir et afin de réitérer l'engagement et la détermination de la dimension populaire africaine de continuer à assumer ses responsabilités afin que prévale le règlement dicté par la légalité internationale consacrant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination comme paramètre fondamental et incontournable pour une solution juste à ce cas qui est le dernier cas de décolonisation en Afrique reconnu et qualifié comme tel par la communauté internationale.

L'Union africaine soutient totalement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et son représentant unique et légitime le Front Polisario reconnu aussi par la communauté internationale en tant que tel et à travers la présence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en tant que membre fondateur de l'Union africaine et donc un membre à part entière.

Le combat pour la libération totale de l'Afrique avait donné un concept global à la lutte contre le régime colonial sous ses différents aspects en veillant à consolider les liens d'union et de coopération dans la lutte libératrice africaine.

La libération du continent africain du joug colonial est une priorité et une partie intégrante de la lutte des peuples d'Afrique qui combattront les résidus du colonialisme et en un front large uni se dresseront contre le retour du colonialisme en Afrique.

Par Mahrez Lamari (Militant des droits de l'Homme et des peuples)

MANIFESTATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES AUJOURD'HUI

Plus 10 000 policiers et gendarmes mobilisés en France

Plus de 10 000 policiers et gendarmes dont 3 500 à Paris, seront mobilisés aujourd'hui, pour encadrer, selon le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, la manifestation contre la réforme des retraites et la chute du pouvoir d'achat des Français, à laquelle, ont appelé, l'ensemble des syndicats de France, rejoint par les partis politiques de l'opposition, de la gauche et les écologistes. Le ministre Gérard Darmanin a affirmé, hier, dans une interview accordée, à RTL, que les autorités s'attendaient à la venue, aujourd'hui à Paris d'un « petit millier de personnes qui pourraient être violents », citant, a-t-il tenu à préciser des « ultragauches » ou des « ultra jaunes », en référence au mouvement des Gilets jaunes. Pour éviter leur venue, selon le ministre de l'Intérieur, il a annoncé « des contrôles » en vigueur, depuis hier, « dans la capitale ainsi qu'en régions ». expliquant que « ceux qui veulent casser » déposent en amont (depuis hier : Ndlr) des objets tels des couteaux, casques, etc., sur le parcours de la manifestation « pour pouvoir s'en servir au moment du défilé », a-t-il dit, précisant qu'il est question de « 39 unités de forces mobiles » qui seront présentes lors de ce que l'opinion et les médias avancent déjà comme « journée de la grande mobilisation » aujourd'hui à Paris et d'autres villes françaises. À la question de savoir s'il était « inquiet », le ministre a répondu qu'il était « concentré ». Pour la capitale, les services du ministère de Darmanin estiment qu'il pourrait y avoir « 200 à 400 » personnes susceptibles de commettre des méfaits, principalement les « black blocks ».

R. I.

MESURES PUNITIVES DE L'ÉTAT SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'ONU « profondément » préoccupée

L'Algérie ainsi que plusieurs pays, membres de l'Onu, ont signé une Déclaration commune, réaffirmant leur soutien indéfectible à la Cour internationale de Justice (CIJ) et au droit international en tant que pierre angulaire de l'ordre international, ainsi que leur attachement au multilatéralisme.

En sa qualité de président en exercice du Sommet arabe et membre de la troïka arabe à New York, l'Algérie a ratifié le texte au nom du Groupe arabe. Les signataires du document, ont exprimé leur "profonde préoccupation" concernant la décision de l'autorité d'occupation d'imposer des mesures punitives contre le peuple, les dirigeants et la société

civile palestiniens à la suite de la demande d'un avis consultatif de la CIJ par l'Assemblée générale de l'ONU.

À noter que tous les pays signataires ou pas de la résolution ont rejeté ces mesures « punitives », appelant à leur annulation immédiate.

À rappeler que cette Déclaration intervient après la série de sanctions prises par l'autorité d'occupation contre le peuple palestinien et ses dirigeants suite à l'exercice de leur droit démocratique, pacifique et légal de solliciter un avis consultatif à la CIJ, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies.

La résolution, adoptée à une large majorité avec 87 voix pour, 26 contre et 53 abstentions, a

provoqué l'ire des autorités d'occupation sionistes.

Les pays signataires de la Déclaration sont : Algérie au nom du Groupe arabe, président du Sommet arabe et membre de la troïka arabe à New York, Argentine, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Cuba, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Namibie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Pologne, Portugal, Corée du Sud, Roumanie, Slovaquie, Afrique du Sud, Espagne, Suède et Suisse.

Brahim Oubellil

RENCONTRE HIER ENTRE ALI AOUN ET L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE

Meubler la coopération dans le domaine pharmaceutique

À moins de quatre mois de la rencontre officielle, à Paris, entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue français, Emmanuel Macron, le renforcement du partenariat algéro-français bat déjà son plein. En témoigne la rencontre d'hier entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, et l'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette, au siège du ministère.



cé en mars prochain à Paris. Dans le domaine du médicament, Ali Aoun a fait part au diplomate français des objectifs du ministère d'élargir la gamme de produits pharmaceutiques fabriqués, ainsi que les aires thérapeutiques couvertes, tout en lui affirmant que l'État algérien s'est engagé à suivre l'évolution de la production du groupe Saïdal dans la production d'insuline en full process.

Parmi les décisions prises au cours de cette rencontre, outre celle de redynamiser la coopération algéro-française, il a été convenu, entre les deux parties, de relancer les discussions pour la signature de deux Mémoires d'entente. Le premier entre le ministère algérien de l'Industrie pharmaceutique et le ministère français de la Santé. Le second entre l'Agence nationale de produits pharmaceutiques (ANPP) et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) afin d'encourager

et de soutenir la coopération entre les différentes institutions pharmaceutiques des deux pays.

Et si la prochaine rencontre à Paris entre Tebboune et Macron vise d'ores et déjà à réunir les meilleures conditions pour donner plus d'épaisseur à la coopération bilatérale, la rencontre d'hier entre Aoun et Gouyette a essentiellement porté sur la nécessité de réorienter les investissements français vers des projets de production à forte valeur ajoutée, avec un transfert de technologie et une projection vers l'exportation en direction des marchés africains. Des pourparlers qui dénotent ainsi des relations amicales extrêmement fortes et spécifiques qui existent bel et bien entre la France et l'Algérie. Enfin, il est utile de rappeler dans ce contexte que le président Tebboune avait affirmé au quotidien français Le Figaro, fin décembre 2022, qu'il est «urgent d'ouvrir une nouvelle

ère des relations bilatérales» entre l'Algérie et la France, considérant que «plus de 60 ans après la guerre, il faut passer à autre chose».

Macron, de son côté, avait tenu le même discours, lors de son entretien accordé au magazine Le Point, soulignant «la détermination du président Tebboune d'entamer une nouvelle étape». Une belle entente qui nous pousse à dire que le tête-à-tête entre Aoun et le diplomate français intervient ainsi dans une conjoncture amicale intense entre les deux pays. Dès lors, ne serait-il pas judicieux de continuer à muscler cette relation en multipliant les rencontres du genre, pour des discussions synonymes de passerelles vers un avenir commun et de plus en plus étroit. Des liens à même de rapprocher plus que jamais les deux nations, au niveau politique, économique, social et culturel.

Hamid Si Ahmed

ALGÉRIE – MALTE

La qualité des relations bilatérales saluée de part et d'autre

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a coprésidé mardi à Alger avec Christopher Cutajar, secrétaire permanent du ministère maltais des Affaires étrangères et européennes et du Commerce, la réunion périodique des consultations politiques algéro-maltaises. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales dans leur ensemble, ainsi que les moyens de les promouvoir davantage à la faveur des réformes politiques et économiques engagées par l'Algérie et à l'aune des nouvelles réalités imposées par le contexte géopolitique et économique global. Belani et Cutajar ont exprimé, à cette occasion, leur satisfaction quant à la qualité des relations bilatérales et ont réaffirmé l'engagement commun de l'Algérie et de Malte en faveur de la dynamisation de leur partenariat économique et commercial. À cet effet, les deux responsables sont convenus de réunir la 6e session de la Commission mixte algéro-malaise au cours de l'année 2023, en vue d'approfondir la coopération sectorielle et les échanges entre les acteurs économiques des deux pays et de tirer pleinement profit des avantages accordés par le nouveau cadre réglementaire pour l'investissement en Algérie.

Les questions politiques internationales et régionales d'intérêt commun ont été également au menu des discussions entre les deux responsables, notamment la question du Sahara occidental, la situation en Libye, au Sahel, au Proche-Orient et dans les territoires palestiniens occupés. À ce titre, les deux hommes sont convenus de renforcer la concertation entre l'Algérie et Malte afin d'appuyer les efforts de la communauté internationale dans la recherche d'un règle-

ment pacifique de ces conflits, conformément aux résolutions des Nations unies. La coopération euro-méditerranéenne ainsi que la problématique de la migration irrégulière ont aussi été passées en revue, selon le document qui fait savoir que les deux parties ont réitéré leur disponibilité à promouvoir la dimension humaine et la mobilité comme vecteurs de la relance du partenariat liant l'Algérie et Malte.

Ania Nch

MOHAMED ARKAB REÇOIT LE PDG DU GROUPE « ADLER » Les entreprises italiennes sont les bienvenues

Le ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger, le PDG du groupe italien « Adler », Paolo Scudieri, avec lequel il a discuté des opportunités d'affaires et d'investissement entre les entreprises du secteur et ce groupe, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, Scudieri a fait part du « fort » intérêt du groupe Adler au marché algérien et son souhait de réaliser et de diversifier ses investissements à travers des projets en Algérie dans les domaines de la pétrochimie, l'électricité, les énergies renouvelables et la fabrication d'équipements industriels ainsi que dans le domaine des mines en Algérie, rapporte la même source. Pour sa part, Arkab a exprimé la volonté de l'Algérie de renforcer et d'élargir la coopération avec les entreprises italiennes, « au vu des très bonnes relations de coopération qui lient les deux pays », ajoute le communiqué.

S. O.

LANCEMENT HIER À ORAN DE LA 6^E ÉDITION D'AGRIPRO EXPO 2023 Redynamiser le secteur agricole

C'est hier qu'a débuté la 6ème édition du Salon international de l'agriculture (Agripro expo 2023) au Centre des conventions « Mohamed Benahmed » d'Oran. Une manifestation qui se tiendra du 18 au 21 janvier en cours. Organisé par l'Agence « INCOP Events », ce rendez-vous dédié aux professionnels, institutions, associations et amateurs du secteur, sera l'occasion pour ces derniers d'aller à la rencontre des dernières technologies innovantes dans le domaine de l'agriculture, des dernières réglementations en vigueur, mais également de profiter de nouvelles opportunités commerciales, avec des fournisseurs et fabricants de qualité. Un espace de réseautage idéal pour les opérateurs agricoles algériens et étrangers, à travers des rencontres communautaires et des séances interactives autour des dernières tendances du domaine agricole et toutes ses filières. Une occasion en or pour les segments connexes de se présenter et de présenter leurs produits, d'établir leurs marques et d'élargir leur réseau d'affaires. En termes de participation, ce salon verra la présence de 50 exposants versés dans le secteur de l'Agriculture, un économique vise à mettre en exergue les potentialités de la wilaya d'Oran dans le domaine agricole, l'élevage et l'industrie agroalimentaire, comme il a pour ambition de faire connaître les possibilités d'investissement, les facilités administratives et l'assistance technique accordées pour concrétiser les projets d'investissement. Concernant les différentes filières spécialisées qui seront regroupées durant ces quatre jours du salon, citons le domaine du machinisme, l'élevage, l'agriculture, le phytosanitaire, la filière lait, les semences, la santé animale et autres. Avec la participation de plusieurs entreprises algériennes, à l'image de BRUM Algérie, spécialisée dans les systèmes de brumisation, Mof Vet, spécialisée dans santé et la nutrition animale, Soprovitam (nutrition animale) et Baraka Green House (fabrication de serres), cette plateforme sera consacrée aux nouveaux produits et à la dégustation. Outre ces activités, des communications et des conférences seront animées par des universitaires et des spécialistes nationaux et étrangers autour des thématiques liées à l'agriculture et aux technologies mises en service au profit du secteur de l'Agriculture. Un secteur plus que jamais prioritaire pour le gouvernement algérien, compte tenu de l'énorme potentiel existant, d'où l'importance de la mise en place de nouvelles procédures. Et ce salon d'Oran témoigne bien des nouvelles perspectives de l'Etat dans la construction et l'amélioration de l'agriculture locale.

H. S. A.

RACCORDEMENT À L'ÉNERGIE DES RÉGIONS ENCLAVÉES DE RELIZANE Arkab affirme avoir pris les mesures nécessaires

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, mardi à Alger, plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale pour la wilaya de Relizane dans le cadre des rencontres périodiques qu'il tient avec les représentants du peuple pour écouter les préoccupations soulevées dans les domaines de l'énergie et des mines, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, le ministre a écouté une série de préoccupations soulevées, notamment le raccordement des régions enclavées à l'énergie (électricité et gaz) et l'expansion du réseau électrique en le renforçant par des transformateurs, précise le communiqué.

Les dossiers de l'emploi et des projets de développement dans la wilaya, notamment miniers, ont également été évoqués, ajoute-t-on de même source. Le ministre a donné «des explications sur l'ensemble des préoccupations des députés» et a indiqué avoir tenu compte de toutes les propositions et pris les mesures nécessaires à leur prise en charge.

S. O.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

Une reconnaissance faciale remplacera le certificat de vie

Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Djaafer Abdelli a donné plus de précisions sur les pensions et les primes de retraites rentrant en vigueur dès le mois de mars prochain par effet rétroactif à partir de janvier. Annonçant que le certificat de vie permettant aux administrations de vérifier le non-décès de l'usager, peut être remplacé par une reconnaissance faciale.



Ph: DR

Ces mesures visent à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen.

Par ailleurs, le même responsable a abordé l'assainissement des dossiers de retraites au niveau de la CNR, et ce conformément aux directives du ministre du Travail, précisant que la durée du traitement des dossiers ne dépassant pas 15 jours, à l'exception de certains dossiers qui demandent une enquête. « auparavant, la cadence d'assainissement prend plus de temps » reconnaît-il. Malheureusement cela nous cause des instances de deux à trois mois pour l'assainissement ». Aujourd'hui « tous les dossiers sont traités en une période maximal d'un mois », affirme-t-il. Notamment en ce qui concerne les retraites transférées d'un mari décédé à sa femme, ayant des petits enfants « nous donnons une priorité à cette catégorie, la CNR la traite en moins de

15 jours » affirme-t-il. Aussi parmi d'autres priorité le responsable cite les employés ayant déposé la démission et se sont retrouvés sans salaire. « Si un employé dépose sa démission, et qu'il se retrouve son revenu du jour au lendemain, le CNR traite en priori son dossier afin qu'il puisse bénéficier d'une retraite » détaille-t-il.

Concernant le renouvellement des documents, Abdelli a fait savoir que cette étape est nécessaire au CNR, car « nous sommes engagés à conserver les fonds de la Caisse et verser les retraites aux personnes ayant droit » dit-il. Dans ce cadre le DG a cité quelques conditions exigées pour bénéficier d'une retraite, donnant l'exemple de la fille non mariée, il indique : « Cette dernière continue d'obtenir la retraite de son père décédé jusqu'au moment où elle se marie ou bénéficie d'un travail ». Cependant

et afin d'éviter d'attribuer des retraites pour ceux qui ne le méritent pas, la CNR passe à des enquêtes sur ces cas à travers la vérification des listes de la CNR et celles de la CNAS ainsi que dans le registre national de l'état civil. « Une fois affilié à la CNAS, CASNOS ou changement d'état civil le bénéficiaire sera privé de la retraite », précise le même responsable.

Au passage, l'invité de Chorouk News, a invité les adhérents de la CNR à installer l'application « Retraite DZ », qui présente plusieurs services retirés évitant le déplacement. Tel le renouvellement des documents. « Aujourd'hui le retraité n'a pas plus besoin de se déplacer à la caisse ou nous envoyer des courriers, notamment en ce qui concerne le certificat de vie, il est possible de le faire depuis la maison, en activant la reconnaissance faciale de son téléphone ».

Rappelant que le privé ne respecte pas les modalités de la loi du travail qui exige la déclaration de l'employé au niveau de la CNAS et un Smig fixé par l'État à 20 000 DA, car même actuellement certaines entreprises relevant de ce secteur continuent d'attribuer l'ancien Smig au travailleurs et parfois moins, soit 15 000 DA. Cette situation nous laisse s'interroger sur le rôle du ministère du Travail et les syndicats ? Qui ne réagissent pas pour défendre les droits des employés. Tout cela impacte sur la CNR qui a enregistré un important déficit structurel en 2022, affectant ses soldes, et enregistrant une augmentation des dépenses de 09%, par rapport à de maigres revenus estimés à 03%, ce qui a conduit à l'intervention du trésor public, cette année, pour réduire le déficit budgétaire à 376 milliards de DZD.

Sarah Oubraham

MANADJIM EL DJAZAIR (MANAL) La stratégie du groupe présentée à l'APN

Le Président-directeur général du groupe Manadjim El-Djazair (Manal), Mohamed Sakhr Harami, a expliqué devant les membres de la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'APN que la stratégie du secteur visait la concrétisation d'une série de programmes d'exploration, au nombre de 26 projets devant permettre l'identification des capacités minières. Elle tend également à renouveler les réserves minières via une opération d'exploration dans les périmètres des sites exploités actuellement, et ce, en vue de garantir la pérennité des entreprises et préserver les emplois. Selon Harami, cette stratégie permettra de valoriser les ressources minières afin d'obtenir des matières premières utilisées dans les industries de transformation pour couvrir les besoins du marché local et exporter l'excédent de production vers les marchés internationaux, ce qui contribuera à la réduction de la facture d'importation et la réalisation de recettes en devises. Cette stratégie comprend également la réalisation d'un projet de phosphate intégré, l'exploitation de la mine de Gara Djebilet et le projet de zinc et de plomb à Oued Amizour et Tala Hamza, outre le parachèvement du plan de développement des entreprises du groupe à travers l'entrée en service de toutes les usines de valorisation une fois réalisées, lesquelles permettront de couvrir les besoins nationaux ayant trait aux industries de transformation. Par ailleurs, les membres de la Commission de l'APN ont demandé une explication concernant la stratégie de l'État dans l'organisation des carrières, s'interrogeant sur la formule qui consistait à dépendre des entreprises de sous-traitance au lieu de recourir au recrutement direct qui permet de créer de nouveaux emplois. Les députés ont aussi appelé à l'impératif de recourir à la conclusion d'accords avec des instituts de recherche et des universités en vue de bénéficier des techniques récentes en matière d'utilisation de moyens et de techniques modernes visant l'augmentation du niveau de production.

Ania Nch

GETEX

Le chiffre d'affaires en hausse de 40% en 2022

Le Groupe public textiles et cuirs (GETEX) a réalisé un chiffre d'affaires de 14 milliards de DA en 2022, soit une hausse de 40 % par rapport à 2021. Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, ces résultats ont été présentés lors d'une réunion présidée par le ministre du secteur, Ahmed Zaghdar avec les responsables du groupe GETEX et ses filiales. Selon l'exposé présenté durant la réunion, le chiffre d'affaires du groupe GETEX devrait atteindre 20 milliards de DA en 2023, a indiqué le communiqué. Il a été procédé également à la présentation des activités et des projets en cours de réalisation à l'instar du projet de transformation des déchets solides du cuir en fertilisants agricoles, dont l'entrée en production interviendra prochainement. La réunion a été une occasion aussi pour passer en revue les problèmes et les obstacles qui pèsent sur les résultats du groupe, dont l'endettement, l'arrêt technique récurrent en raison de l'interruption de l'approvisionnement des matières premières dans les marchés étrangers, le manque de main d'œuvre qualifiée dans le domaine de la conception à la lumière de la forte concurrence sur les produits importés que connaît ce domaine, sans omettre les répercussions du Covid-19. Commentant les résultats du groupe, le ministre a mis en avant l'importance de ce dernier compte tenu de la capacité de la filière textile à assurer des postes d'emploi, en sus des efforts des hautes autorités pour la relance de l'industrie du textile et de la tannerie pour lui permettre de retrouver sa place au niveau des marchés local et international, mais aussi pour réduire graduellement la dépendance à l'importation. À noter que cette réunion a été l'occasion pour le ministre d'insister sur l'importance d'être au diapason des développements et des mutations en matière de textile et de tannerie tout en améliorant la compétitivité des produits sur le plan qualité/prix et la productivité à travers l'augmentation du rythme de production et l'exploitation optimale des capacités

productives outre la maîtrise des coûts de production. À ce propos, Zeghdar a appelé à s'adapter au développement marquant le domaine de la conception pour satisfaire les consommateurs outre la modernisation des machines de production, l'élargissement des réseaux de distribution et l'adoption d'une stratégie de commercialisation efficace pour augmenter le quota du groupe

sur le marché. Le groupe GETEX compte dans son portefeuille 6 filiales totalisant 40 unités de production, outre des participations dans deux autres entreprises, activant toutes dans le textile, la tannerie, la conception et la production des vêtements et des chaussures en employant 8 300 travailleurs.

Ania Nch

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES L'élaboration de la stratégie nationale achevée

Des experts algériens, qui ont pris part, à Guelma, à une session de formation sur « Les modalités d'élaboration d'une stratégie locale pour réduire les risques des catastrophes selon une approche japonaise », ont considéré que « l'Algérie a fait de grands pas pour adapter sa législation au cadre international de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes pour la période 2015 - 2030 ».

Représentante du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Amina Amraoui, chargée de la gestion du dossier coopération en matière de réduction des risques de catastrophes et point de contact national du cadre Sendai (ville japonaise), en Algérie, qui a participé à une rencontre de

formation organisée à la salle des conférences de la wilaya, pendant deux jours, a indiqué que « l'élaboration de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes a été achevée, elle est actuellement au stade de la discussion au ministère ». La même intervenante qui s'exprimait devant les cadres de l'exécutif local et des membres des Assemblées populaires communales de Guelma, ainsi que les représentants de la direction de la Protection civile et de la conservation des forêts de la wilaya de Skikda, et les membres de l'APC de Skikda, a souligné que « l'Algérie œuvre à mettre en pratique ses engagements vis-à-vis du cadre de Sendai, adopté durant le troisième congrès mondial de l'ONU tenu à Sendai (Japon) en 2015, en enrichissant sa législation et ses

textes réglementaires et organisationnels en matière de réduction des risques de catastrophes, et en introduisant des amendements à certains textes de lois concernées ». Elle a rappelé à ce propos que plusieurs lois ont été revues et enrichies, notamment la loi 20/04 relative à la prévention des risques et la gestion des catastrophes, dans le cadre du développement durable, adoptée en 2004, ainsi que la loi 29-90 relative à l'aménagement et l'urbanisme, la loi relative à l'aménagement et la protection des espaces verts, elle a ajouté que la délégation nationale aux risques majeurs, œuvre actuellement à la révision des données nationales qui concernent tous les risques et leur gestion sur une plateforme numérique.

S. O.

TURQUIE Les élections générales prévues en mai 2023

Les élections présidentielles et législatives en Turquie se tiendront en mai 2023, après le mois sacré du Ramadhan, a indiqué hier le président Recep Tayyip Erdogan en référence au triomphe électoral du Parti démocrate (conservateur) en 1950. Sans annoncer clairement la date du scrutin, le chef de l'Etat a laissé entendre qu'il aurait lieu "73 ans" après la victoire des démocrates (conservateurs) en 1950. A lancé le président devant une réunion des élus de son parti, l'AKP. Rappelons que l'AKP, le Parti de la justice et du développement, est au pouvoir depuis 2002. Erdogan va devenir Premier ministre 2003, ministre avant amendement constitutionnel Président élu directement en 2014 au suffrage universel.

M. Seghilani

LES VERTS

MALGRÉ UNE DEUXIÈME VICTOIRE AU FORCEPS

Les Verts premiers qualifiés aux quarts

La sélection algérienne A' est la première équipe à avoir validé son billet pour les quarts de finale du CHAN qui se poursuit en Algérie. Un seul but a suffi, encore une fois, aux Verts pour arracher les trois points de la victoire, cette fois-ci, contre l'Éthiopie.

Il faut dire que cet adversaire n'a guère été une victime expiatoire. Son entraîneur a déclaré avant le match que ses protégés étaient prêts à défier leur adversaire du jour, et il n'avait pas vraiment tort, au regard des difficultés rencontrées par les protégés de l'entraîneur national, Madjid Bougherra dans cette partie, face à un adversaire qui a montré de belles choses sur le terrain.

Soutenus par près de 40 000 fans pour le deuxième match officiel dans le nouveau joyau du football algérien, à savoir, le stade Nelson-Mandela de Baraki, les camarades de Meziane, choisi homme du match, ont eu recours, pour la deuxième fois de rang, à une balle arrêtée pour faire la différence.

Et si lors de la première rencontre face à la Libye Mahious a délivré les siens au prix d'un penalty, cette fois, le même joueur a inscrit le seul but de la partie après avoir été bien servi d'un corner, profitant d'une erreur de la défense adverse.

Et comme face à la Libye aussi, l'adversaire était tout proche d'égaliser dans les derniers instants de la rencontre, n'était-ce la chance qui a souri à nouveau au por-



Phs : DR

tier algérien, Guendouz. On avait l'impression que l'équipe nationale jouait gagnepetit. Le plus important pour ses joueurs étant de garder leur cage vierge, tout en faisant preuve de patience et guetter la moindre occasion pour scorer.

Il est clair aussi que le coach Bougherra mise beaucoup sur les longues balles, même s'il a tenté de changer de système de jeu, en optant pour un schéma tactique basé sur un 3-5-2, donnant ainsi plus de liberté aux arrières latéraux qui étaient censés apporter plus de soutien à l'attaque après avoir aligné un défenseur central supplémentaire au niveau de l'axe.

Justement, la titularisation de trois arrières centraux avait pour objectif de donner plus d'assurance à l'arrière-garde, tout en construisant les attaques par derrière avec comme objectif de mettre les ailiers dans de meilleures dispositions pour créer le danger.

Le jeu direct algérien a permis aussi aux Algériens de botter plusieurs tirs, tout en mettant la défense adverse en alerte

en dépit d'un manque flagrant dans l'animation offensive du côté algérien.

À présent que les Verts ont validé leur billet pour les quarts avant l'heure, leur prochain objectif, selon Bougherra lui-même, sera de terminer premier de la poule pour poursuivre l'aventure au stade Nelson-Mandela. Cela passe au moins par un nul lors du dernier match de la phase des poules contre le Mozambique samedi prochain.

Enfin, il y a lieu de souligner que le but marqué par Mahious est son sixième sous les couleurs de la sélection nationale des locaux ; ce qui lui permet de devenir le meilleur buteur de cette sélection sous le règne de Bougherra.

Il s'agit aussi du 50e but des Verts, version Bougherra, contre 14 buts encaissés, tout en parvenant à garder leur cage vierge pour le 17e match sur 27 joués. Aussi, la sélection du "Magic" porte, pour l'occasion, à 18 le nombre de ses victoires, contre 7 nuls et deux défaites seulement.

Hakim S.

MADJID BOUGHERRA :

«Prochain objectif : terminer leader du groupe»

Même si la sélection algérienne des locaux a réussi à arracher sa qualification aux quarts de finale du CHAN dès la deuxième journée de la phase des poules, l'entraîneur national, Madjid Bougherra, appelle ses joueurs à garder leur concentration, car son prochain objectif sera de terminer premier de son groupe.

"On n'est pas encore premiers, il faut rester concentré en vue du dernier match pour attaquer ensuite les quarts de finale", a-t-il déclaré en conférence de presse à l'issue de la rencontre face à l'Éthiopie.

À propos justement de cette partie, gagnée au forceps, le coach national s'est dit content pour ses joueurs en particulier : «Je tiens à les féliciter. Nous avons vu deux équipes un peu fatiguées à la fin du match. Nous avons changé de système, qui avait été expérimenté pour la première fois lors du stage effec-



tué à Tabarka (Tunisie). Nous avons une équipe qui peut jouer en deux systèmes différents. J'ai beaucoup aimé la première période, nous avons eu des opportunités, mais toujours ce problème de la der-

nière passe".

Il faut dire que le driver national s'est surtout félicité de l'état d'esprit de ses capés, qu'il a qualifié de "top". Il a, au passage, encensé aussi le comportement de ses joueurs

sur le terrain en faisant preuve de "discipline tactique".

En revanche, l'ancien défenseur central des Fennecs regrette toujours le manque de réalisme des siens, un manque de réalisme qui l'impute à l'absence du dernier geste, «qui nous a manqué et qui aurait pu nous permettre de marquer plus de buts et se mettre définitivement à l'abri, car on était exposé à tout moment à un but égalisateur de l'Éthiopie», a-t-il dit.

Et de conclure : "Je suis persuadé qu'au fil des matchs, les joueurs vont prendre encore plus de confiance. Nous restons positifs. Nous allons encore travailler pour nous perfectionner. Par ailleurs, c'est toujours un plaisir de croiser les anciens joueurs tels que Madjer, Ziani, ou Yebda, qui ont écrit l'histoire du football algérien, c'est bien de les inviter pour le tournoi. On forme tous une famille".

H. S.

MÉDÉA. HUILE D'OLIVE

Hausse de la production cette saison

Une amélioration de la production d'huile d'olive est attendue dans la wilaya de Médéa à l'occasion de la campagne oléicole 2022/2023, comparativement à la précédente, grâce à l'enregistrement d'une hausse du rendement d'huile obtenue par quintal de fruits triturés, a-t-on appris, mardi, auprès du Conseil de wilaya interprofessionnel de la filière oléicole (CWIF oléicole).

Selon le président du conseil, Rabah Ghaffar, un rendement moyen de 17 à 18 litres d'huile par quintal d'olives triturés est enregistré cette année à travers les huileries modernes activant dans la wilaya de Médéa qui ont commencé à recevoir les premières récoltes d'olives. Les quantités d'huile obtenue après trituration sont "supérieures" à celles réalisées durant la campagne oléicole 2021/2022 où le rendement oscillait entre 13 et 14 litres d'huile par quintal d'olives triturés, a-t-il fait savoir. Une "performance" qui permettra de compenser la baisse de production constatée jusqu'ici au niveau de certaines localités en raison du manque de pluviométrie et du vieillissement des vergers, aggravée par les incendies de l'été dernier qui ont affecté de nombreuses parcelles situées dans le nord-est de la wilaya où se concentre le gros des oliveraies locales, a expliqué M. Ghaffar. En dépit de ces aléas climatiques, la production locale de l'huile d'olive devrait dépasser le million et demi de litres, plus que la quantité obtenue l'année passée qui était d'environ 1,1 million de litres d'huile, a-t-il estimé. Le rendement d'olives à l'hectare devrait se situer entre 10 et 15 quintaux en moyenne pour les vergers qui ont plus de quinze ans d'âge, d'après les estimations de ce responsable qui s'attend à une production globale qui se situerait entre 80 000 et



120 000 quintaux d'olives. La production locale d'olives réalisée au titre de la campagne oléicole précédente (2021/2022) était de 90 000 quintaux pour un verger oléicole qui s'étend sur une superficie totale de 8 000 hectares ventilée à travers les daïras de Tablat, El-Azzizia et Beni-Sli-

mane, selon les chiffres fournis par la direction des services agricoles (DSA). La wilaya de Médéa dispose de treize (13) huileries, dont sept à Tablat, quatre à Mezghena, et deux autres respectivement à Mihoub et Bouskène, a souligné le président du CWIF oléicole.

OUM EL-BOUAGHI. DTP

Lancement prochain de la mise à niveau de plus de 30 km des RN 80 et 100

Les travaux de réalisation des projets portant la mise à niveau de 30,5 km des routes nationales (RN) 80 et 100 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, seront entamés au titre du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris mardi du directeur des travaux publics (DTP) "Les opérations d'entretien concernant la RN 80 dans son segment reliant les communes d'Aïn Beïda et les limites administratives avec la wilaya de Souk Ahras en passant par la commune de Berriche sur une distance de 22,5 km", a déclaré Mohamed Toufik Boukerche. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel centralisé de

l'année 2022. Il a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 640 millions DA, a-t-il fait savoir.

Les opérations programmées portent également sur l'entretien d'un tronçon routier de 8 km relevant de la RN 100, entre les communes d'Aïn M'lila et d'Aïn Kercha, a ajouté le même responsable.

L'opération d'entretien et de réhabilitation de ces axes routiers se trouvant en état de dégradation avancée consiste en leur rénovation en béton armé, a encore révélé le représentant local de ce secteur.

D'autres actions portant la mise à niveau des routes sont en cours de réalisa-

tion à travers la wilaya, à l'image d'un réseau routier long de 8,1 km du chemin de wilaya (CW) 48 entre la commune de Bir Chouhada et les limites avec la wilaya de Mila et celui d'une distance de 5,5 km du CW 2 entre les communes de Behir Chergui et Rehiba en plus de 5,5 km du CW 1 reliant les communes de Dhalâa et les limites de la wilaya de Tébessa, a-t-on noté.

Il est à signaler qu'une enveloppe financière globale dépassant 450 millions DA a été allouée dans le cadre du programme sectoriel centralisé, pour la concrétisation de l'ensemble de ces projets dont le taux d'avancement est évalué entre 25 et 65 %.

MOSTAGANEM. TRANSPORT

Le tramway entrera en service au début du mois de ramadhan

Le tramway de la ville de Mostaganem entrera en service au début du mois de Ramadhan, soit avant la fin mars prochain, ont annoncé mardi les services de la wilaya dans un communiqué.

Le wali, Aïssa Boulahia, a tenu récemment une réunion avec les responsables des sociétés chargées du projet de tramway dans la ville de Mostaganem (Métro Algérie, Cital et Setram), pour fixer les délais d'entrée en exploitation de ce moyen de transport moderne

le premier jour du Ramadhan, soit avant la fin du mois de mars prochain, indique le communiqué, dont l'APS détient une copie. Le wali a rappelé, lors de la rencontre, que pour rattraper le retard des travaux de réalisation du projet, ce dernier a été confié au groupe Cosider avec ces deux branches de travaux publics et ouvrages d'art, ajoutant que les chantiers ont pris fin en juillet dernier grâce à une main d'œuvre et une expertise nationales, précise le texte.

Selon le responsable, 120 agents ont été recrutés pour la phase d'exploitation commerciale par la société de gestion du tramway, Setram. Ils sont actuellement en formation dans différentes spécialités, a-t-on ajouté. Concernant l'étape prochaine, Cosider a été chargée d'aménager des espaces verts le long de l'itinéraire du tramway long de 14 km.

Et, un nouveau plan de circulation de la ville est en cours d'élaboration, a-t-on poursuivi de même source.

Par ailleurs, il est prévu prochainement une opération de réglage définitif de tous les systèmes numériques du tramway de même que le parachèvement de la phase de formation de 30 conducteurs.

Le projet du tramway de Mostaganem, d'un coût total de 26 milliards de DA, a connu un retard à cause du retrait de la Société espagnole en charge du projet, qui a entraîné une résiliation du contrat et la prise en charge du reste des travaux par le groupement public Cosider, a-t-on rappelé.

ORAN. INVESTISSEMENT

Levée des contraintes sur vingt projets

Vingt (20) nouveaux projets d'investissement dans la wilaya d'Oran ont bénéficié de mesures de levée des contraintes, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette collectivité locale. La commission locale chargée de lever les entraves sur des projets d'investissement a décidé, lors de sa réunion tenue lundi au siège de la wilaya, d'octroyer des autorisations d'exploitation, des permis de construire et des certificats de conformité aux dossiers étudiés pour permettre la mise en exploitation de ces projets. Les projets étudiés, selon la même source, concernent des investissements dans les secteurs de l'Industrie, du Tourisme et de la Promotion immobilière dont 13 projets entreront prochainement en exploitation tandis que sept (7) autres ont nécessité des corrections administratives, la levée de certaines réserves ou le changement de l'activité prévue pour entrer en exploitation ultérieurement. Le wali, Saïd Sayoud, a confirmé, dans une déclaration à la presse en décembre dernier, la levée de contraintes sur 245 projets d'investissement dans la wilaya. Ces projets doivent générer 50 000 postes d'emploi et 120 projets entrés en exploitation en 2022, rappelle-t-on.

HABITAT

Un quota de 390 logements publics locatifs prévu à Arzew

Plus de 390 logements de type public locatif seront réalisés dans la commune d'Arzew (Oran), a-t-on appris mardi du président de l'Assemblée populaire communale. Ce quota de logements est réservé aux habitants des onze immeubles en délabrement avancé, à Haï Benboulaïd, dans cette même commune, a indiqué Djillali Belkheir. Dans ce contexte, il a été procédé, la semaine dernière, à la désignation de l'entrepreneur ainsi qu'à l'installation du chantier, en attendant le lancement des travaux dans les jours prochains après achèvement des procédures administratives avec les services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), maître de l'ouvrage, a-t-il expliqué. Le même responsable a, par ailleurs, déclaré que les délais de réalisation de ces logements de type F3, a été fixé à 24 mois. Le projet comporte également l'ensemble des commodités dont la réalisation de locaux commerciaux, un parking, des espaces verts et aires de jeux pour enfants, a-t-on ajouté.

PÉROU

Lima se prépare à devenir Le centre des manifestations

Lima se prépare à deux jours cruciaux de mobilisation mercredi et jeudi au moment où des centaines de manifestants convergent vers la capitale pour exiger le départ de la présidente Dina Boluarte, qui a appelé au calme.

"Nous savons qu'ils veulent +prendre+ Lima" au vu de "tout ce qui sort sur les réseaux, les 18 et 19 (mercredi et jeudi)", a déclaré Mme Boluarte lors d'un discours à la Cour constitutionnelle. Elle leur a demandé de le faire, "mais pacifiquement et dans le calme". Les manifestations, qui ont éclaté après la destitution et l'arrestation le 7 décembre du président de gauche Pedro Castillo, accusé d'avoir tenté de perpétrer un coup d'Etat en voulant dissoudre le Parlement qui s'appropriait à le chasser du pouvoir, ont fait au moins 42 morts. Les protestataires, en majorité des paysans andins, estiment qu'ils seront mieux entendus dans la capitale après des semaines de mobilisation dans leurs régions.

Les manifestations devraient gonfler à Lima au fur et à mesure de leur arrivée. Plusieurs partis politiques et une confédération syndicale ont appelé à une grève et un grand rassemblement à Lima jeudi. "Je les attends pour pouvoir parler de leurs agendas sociaux", a précisé la présidente, tout en soulignant que "l'Etat de droit ne peut être soumis aux caprices" d'un groupe. Afin d'enrayer le mouvement de protestation, le gouvernement a décrété dimanche l'état d'urgence pour 30 jours à Lima, Cuzco, Callao et Puno, permettant à l'armée d'intervenir pour maintenir l'ordre. L'Etat d'urgence suspend aussi les libertés de réunion



et de circulation. Mme Boluarte, qui était la vice-présidente de M. Castillo, lui a succédé conformément à la Constitution. Elle est issue du même parti que lui mais les manifestants voient en elle une "traïtresse". Ils exigent sa démission, la dissolution du Parlement et la tenue de nouvelles élections avec une Assemblée constituante. Mardi, des centaines d'habitants de la région de Puno (près de la Bolivie), dont beaucoup en tenue traditionnelle, sont partis en direction de Lima. "Je suis excité de me rendre à Lima, parce que la lutte continue", a déclaré à l'AFP Julio César Ramos avant de monter dans un bus. D'autres, partis dimanche de Andahuaylas, épice centre des troubles en décembre, sont arrivés mardi matin à Lima avec la volonté de faire entendre leur voix: "Des frères ont déjà perdu leur vie. Nous aussi nous sommes prêts à la donner (...). Pour que mon enfant ait de meilleures opportunités, qu'il ne soit pas un Indien marginalisé. C'est le début pour que les choses changent!", promet Abdon Felix Flores Huaman, 30 ans, paysan détenant aussi une formation de psychologue, au chômage. Il était toutefois impossible, malgré les annonces des uns et autres, de connaître l'ampleur de cette mobilisation et de savoir combien de

personnes sont arrivées ou sont en chemin vers Lima.

"S'IL TE PLAÎT RENONCE !"

Dans l'après-midi, certains groupes arrivés de province ont marché pacifiquement vers le centre-ville et la plaza San Martin. "Dina Boluarte doit partir parce qu'elle ne représente ni la côte (pacifique), ni les Andes, ni la jungle (amazonienne)", fait valoir Edith Calixto, enseignante de 45 ans, arrivée mardi de Cuzco. "Dina s'il te plaît renonce pour que le peuple se calme. Le peuple ne se rendra pas", crie Antonia Riveros, 55 ans de Huancavelica. "C'est une marche pour la paix parce que nous ne voulons pas de violence. Je sais qu'en ce moment, il y a un groupe qui est en désaccord avec le gouvernement actuel mais néanmoins (la violence) n'est pas la façon de faire. Nous voulons la paix et la tranquillité", affirme Cesar Noa Casas, commerçant. Par ailleurs, des barrages routiers continuaient de perturber la circulation dans le pays. Mardi, 94 tronçons de route ont été bloqués par des manifestants dans huit des 25 régions. Aux premières heures du matin, les forces de l'ordre ont toutefois libéré l'autoroute Panamericana Norte.

ALLEMAGNE

Nouvelle manifestation anticharbon, Greta Thunberg interpellée

L'activiste écologiste suédoise Greta Thunberg et d'autres manifestants ont été interpellés mardi par la police alors qu'ils protestaient contre l'extension d'une mine de charbon dans l'ouest de l'Allemagne, selon une source policière. "Le groupe est en garde à vue", a indiqué une porte-parole de la police, citée par l'AFP, en ajoutant que les militants anticharbon s'étaient dirigés "vers le bord de la mine". "Une fois le contrôle terminé, nous déciderons du sort de ces personnes", a-t-on ajouté de source policière. La militante suédoise est en Allemagne depuis plusieurs jours pour soutenir les opposants à l'extension de la plus grande mine à ciel ouvert du pays, dans le bassin rhénan, qui doit prochainement englober un hameau abandonné nommé Lutzerath. Ce hameau occupé par des défenseurs du climat qui voulaient empêcher sa destruction a été évacué par la police, qui en ont sorti plusieurs centaines de personnes réfugiées dans des arbres et des fermes abandonnées. Malgré la fin de l'opération policière, qui a duré plusieurs jours, les opposants ne désarment pas. Ils avaient organisé samedi une manifestation qui a réuni plus de 15.000 participants venus de toute l'Allemagne.

ÉTATS-UNIS

Le policier qui a tué l'Afro-Américain George Floyd cherche à faire annuler son procès

Le policier qui a tué l'Afro-Américain George Floyd et enflammé les Etats-Unis en 2020 tente depuis ce mercredi de faire annuler sa condamnation pour meurtre lors d'un procès en appel à la portée essentiellement symbolique. Derek Chauvin, 46 ans, a été reconnu coupable de meurtre par la justice de l'Etat du Minnesota, dans le nord du pays, à l'issue d'un procès très médiatisé en 2021, et condamné à 22 ans et demi de détention.

Il estime que ses droits à un procès équitable ont été bafoués compte tenu notamment de la "publicité" autour du dossier et des "menaces de violences" qui auraient dû entraîner un dépaysement des audiences, et

réclame l'annulation du verdict. Quelle que soit l'issue de cet appel, Derek Chauvin restera en prison car il a plaidé coupable de "violations des droits civiques" de George Floyd devant un juge fédéral et écopé en 2022 d'une peine définitive de 21 ans de prison.

Le 25 mai 2020, cet agent de la police de Minneapolis, en poste depuis 19 ans, était resté agenouillé sur le cou du quadragénaire noir pendant près de dix minutes, indifférent à ses râles et aux interventions de passants affolés.

La scène, filmée et mise en ligne, avait déclenché d'immenses manifestations contre le racisme et les violences policières dans tous les Etats-Unis et au-delà. Lors du procès

devant la justice locale, son avocat avait plaidé que George Floyd était mort d'une overdose, combinée à des problèmes de santé, et avait assuré que Derek Chauvin avait fait un usage justifié de la force. Aujourd'hui, l'ancien policier cherche à faire invalider ce procès, surtout parce qu'il s'est tenu dans les villes jumelles de Minneapolis-Saint-Paul, qui étaient toujours à cran moins d'un an après le drame. Dans leur requête, ses avocats rappellent "les menaces" proférées contre les jurés, la peur d'un nouvel embrasement des deux villes en cas d'acquiescement, et la couverture médiatique locale quotidienne qui a "idéalisé George Floyd et diabolisé Derek Chauvin".

VIETNAM

Le président démissionne en pleine purge anticorruption

Le président du Vietnam, Nguyen Xuan Phuc, a démissionné, ont annoncé mardi les médias d'Etat, après plusieurs jours de rumeurs faisant état de sa destitution imminente dans le cadre d'une vaste purge anticorruption. M. Phuc "a présenté sa démission des postes qu'il occupait, quitté son emploi et pris sa retraite", a indiqué l'agence d'Etat VNA. Ce départ soudain est très inhabituel au Vietnam où les changements politiques sont généralement orchestrés avec soin par le régime communiste, soucieux de donner une apparence de stabilité. La démission de M. Phuc "est sans précédent dans l'histoire du parti", note Nguyen Khac Gianc, chercheur au Centre vietnamien d'études économiques et stratégiques (Vietnam Centre for Economic and Strategic Studies, VESS). Selon les médias d'Etat, le Parti communiste a estimé que M. Phuc portait la responsabilité d'actes répréhensibles commis par des membres de son gouvernement alors qu'il était Premier ministre, entre 2016 et 2021, avant qu'il n'accède à la présidence. Selon VNA, citant le communiqué officiel du comité central du parti, M. Phuc "a pris ses responsabilités politiques en tant que dirigeant après que plusieurs hauts fonctionnaires, y compris deux vice-Premiers ministres et trois ministres, ont commis des violations et des manquements, entraînant de très graves conséquences". Son départ intervient à la suite du limogeage en janvier par l'Assemblée nationale de deux vice-Premiers ministres, Pham Binh Minh, qui était aussi ministre des Affaires étrangères, et Vu Duc Dam, principal responsable de la lutte contre le Covid-19 au Vietnam.

Au moins une centaine de hauts-fonctionnaires et de dirigeants d'entreprises ont été arrêtés ces derniers mois pour un scandale de distribution de tests de dépistage du Covid. Un fabricant, la société Viet A Technologies, est accusé d'avoir versé des pots-de-vin à des fonctionnaires du secteur de la Santé afin de permettre la vente de ses tests aux hôpitaux et aux centres de contrôle de la pandémie à des prix exagérés.

CISJORDANIE

Une quarantaine de Palestiniens blessés lors d'un raid sioniste

Plus de 43 Palestiniens ont été blessés par des balles de l'armée sioniste et étouffés par l'inhalation de gaz lacrymogène lors d'un raid sur la ville de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, indique une organisation. Selon un communiqué du Croissant-Rouge palestinien, "le personnel de l'association a soigné 43 blessés lors d'un raid sioniste à l'est de Naplouse". L'association a déclaré que l'un des blessés était atteint par 6 balles en métal recouvertes de caoutchouc. La source fait état également d'une blessure directe à la bombe à gaz et une blessure par écrasement, en plus de 35 cas de suffocation due à l'inhalation de gaz lacrymogène. Des violences ont éclaté aux premières heures de mercredi matin, alors que l'armée sioniste prenait d'assaut la ville de Naplouse.

7^{ES} JOURNÉES DU FILM EUROPÉEN EN ALGÉRIE

20 films programmés à Alger, Béjaïa et Oran

Une vingtaine de films, entre fictions et documentaires, traitant principalement du phénomène de la migration, seront projetés du 19 au 26 janvier à Alger, Béjaïa et Oran, à la faveur de la 7^e édition des Journées du film européen en Algérie, ont indiqué mardi les organisateurs.



Ph: DR

Placé sous le thème de "la migration et la mobilité des personnes à travers le monde", cet événement dédié au 7^e art européen verra la projection de films sur cette thématique universelle, et issus de plusieurs pays européens comme l'Italie, la

Pologne, la Suède, la Belgique ou encore la France. A la Cinémathèque d'Alger, qui accueille tous les films programmés, le court métrage italien "Wallah je te jure" de Marcello Marletto et "Matarès", un long métrage de fiction du réalisateur algérien Rachid Benhadj, seront projetés en

ouverture de ces journées. L'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne à Alger, Thomas Eckert, a souligné dans un point de presse animé à la Cinémathèque d'Alger, que ces Journées permettront au public algérien de (re)découvrir le cinéma européen, à tra-

vers 20 films portant des "réflexions sur des expériences personnelles de migrants à travers le monde". Des longs métrages de fiction comme "Europa" (Italie), "The Emigrants" (Suède), "The man who sold his skin" (Allemagne) comptent parmi les fictions programmées en plus de trois documentaires. Des courts métrages traitant des grands changements climatiques, et abordant la problématique des réfugiés climatiques et du déplacement des populations suite à ces dérèglements, seront également présentés au public. Parallèlement aux projections, des ateliers et masters-class seront animés par le cinéaste belge Jelle Nesna et le réalisateur algérien Rachid Benhadj. Les 7^{èmes} Journées du film européen sont organisées par la Délégation de l'Union européenne en Algérie avec le concours du ministère de la Culture et des Arts et du Centre national de la cinématographie.

FESTIVAL NATIONAL DU FILM AMAZIGH

Ouverture de l'opération de dépôt des productions cinématographiques

L'opération de dépôt des films en prévision de la participation à la 18^e édition du festival culturel national annuel du film Amazigh (FCNAFA), s'est ouverte mardi au siège du commissariat du festival, sis à la maison de la culture

Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a indiqué un communiqué du commissariat de ce festival. Le FCNAFA revient après une absence de plus de trois ans imposée par la pandémie de la Covid-19, et l'opération de dépôt est ouverte jusqu'au 15 mars prochain, a souligné le communiqué. Les différentes productions cinématographiques (long et court métrage, films d'animation et documentaires) dans toutes les variantes amazighes (Kabyle, chaoui, chenoui, mozabite, Targui...) sont concernées par la compétition pour l'obtention de l'olivier d'or, la plus haute distinction de ce festival, stipule le règlement intérieur de l'événement.

Un comité de visionnage composé de trois professionnels du cinéma, de la culture et des médias, est chargé de sélectionner les films éligibles à la compétition officielle, précise le document. Pour concourir au Festival, le film proposé doit être produit en Tamazight (langue origi-

nale), le réalisateur doit être de nationalité Algérienne et ne participer qu'avec une seule œuvre.

En outre, la production du film ne doit pas dépasser 4 ans à la date du festival et ne pas avoir concouru déjà dans une précédente édition du FCNAFA, impose le règlement intérieur.

Le prix l'olivier d'or est décerné par un jury "souverain" composé de 5 professionnels du cinéma de la culture et des médias, tel qu'expliqué dans le même document. L'olivier d'or récompensera les meilleurs long-métrage, court-métrage, documentaire et film d'animation, ainsi que les meilleures interprétations féminine et masculine.

Un prix du public sera également attribué à la production qui aura le plus plu aux amoureux du 7^e art. La 18^e édition du FCNAFA est prévue pour le mois de juin prochain, a indiqué à l'APS la directrice de la culture et des arts, Nabila Goumeziane.

SORAYA MOULOUJJI :

« Le projet "Cinéma de l'université" instaure une tradition culturelle artistique »

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a affirmé que le projet "Cinéma de l'université" lancé, mardi à l'université "Mhamed Bougara" de Boumerdes, va instaurer "une tradition culturelle artistique".

Ce projet "est le reflet d'une volonté commune et sincère" entre les secteurs de la culture et de l'enseignement supérieur pour "établir une tradition culturelle et artistique fondée sur une vision claire", a soutenu Mme Mouloudji dans son allocution à la cérémonie de lancement du projet "Cinéma de l'université" à la faculté de technologie, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

Elle a, également, souligné "l'importance d'impliquer l'université dans ce projet pour stimuler la créativité scientifique et parachever le message esthétique et civilisationnel de l'art cinématographique", notant que cette initiative, première du genre au niveau national, est de nature à "motiver les jeunes talents et à développer et enrichir l'acte culturel et artistique, tout en insufflant l'esprit de

compétition et de débat dans le milieu universitaire à travers le pays".

Ce projet est "le fruit d'une coopération, d'une coordination et d'un partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique", a ajouté la ministre de la Culture et des Arts.

Elle a, aussi, qualifié l'université de "véritable partenaire et l'un des principaux acteurs de la scène culturelle et artistique nationale, au regard de l'importance de la formation et de l'accompagnement scientifique dans les domaines de l'art et de la création ».

ANNABA

Théâtre de rue pour animer le centre-ville pendant le CHAN 2022

Le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba a inclus dans son programme d'activités du mois de janvier des spectacles de théâtre de rue pour animer le centre-ville de la Coquette durant le Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN 2022) dont une partie de la compétition est accueillie par Annaba, a indiqué mardi son directeur Mehdi Rizi. Deux spectacles "Rik El Ma" de Salah-Eddine Belmehdi et l'association Numidia de Bordj Bou Arreridj et "Rih fi Chbek" de Yacine Tounsi, seront présentés vendredi prochain au public annabi et les hôtes de la ville, a précisé à l'APS le même responsable. Le programme de janvier contient également des spectacles pour enfants avec notamment "Awadat Mouchakis" de l'association Rakeh Dhahabi d'Annaba, "Echams Enna Ima" de la coopérative culturelle Tahadi d'Ain Beida (Oum El Bouaghi) et "El Maaza oua Edhib" en langue amazighe. Le même théâtre proposera aussi au public dans ce mois sa production Ettaihoum, Casanova du metteur en scène Ali Djebara de Béjaïa et El Azib de Moulay Meliani du théâtre régional d'Oran, selon la même source. Un écran géant a été installé sur le théâtre régional d'Annaba pour diffuser les matches du Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux CHAN 2022 organisé par l'Algérie du 13 janvier au 4 février.

CONCOURS UNIVERSITAIRE DE LA CALLIGRAPHIE ARABE À BLIDA Une cinquantaine de participants au rendez-vous

Une cinquantaine d'étudiants, représentant nombre d'universités et instituts d'enseignement supérieur du pays, participent au Concours national universitaire de la calligraphie arabe et de l'enluminure ouvert, mardi à Blida, a-t-on appris des organisateurs. Selon le président du comité d'organisation, Farouk Kacimi, la 7^e édition de ce concours a vu la participation d'une cinquantaine d'étudiants (en mode présentiel et à distance), représentant de nombreuses universités, instituts et résidences universitaires du pays, dont l'université de Constantine 3, l'Ecole nationale des travaux publics d'Alger, la Direction des œuvres universitaires de Mostaganem, et les universités de Sétif 2, Batna et "Mohamed Boudiaf" de M'sila. "La possibilité de participation à distance, par Zoom, offerte aux étudiants en application de la stratégie du ministère portant numérisation du secteur (dont les activités culturelles), a permis à un grand nombre d'étudiants de participer à cette compétition, abritée par la résidence universitaire 7 (filles) de Soumaâ", s'est félicité le même responsable. L'évaluation des œuvres participantes et la désignation des trois premiers lauréats de ce concours, qui prendra fin jeudi prochain, sera assurée par un jury composé d'enseignants universitaires spécialisés en calligraphie arabe, enluminure et miniatures, sachant que les œuvres en lice seront réalisées devant les membres du jury. De nombreux étudiants participants, dont certains ont déjà pris part aux éditions précédentes de ce concours, dont une étudiante de l'université de Mila, qui en est à sa troisième participation consécutive, ont exprimé leur "joie" de participer à ce concours, qui leur a permis de "partager leurs connaissances et expériences, tout en liant de nouvelles amitiés", ont-ils indiqué à l'APS.



HIPPODROME - ÉMIR ABDELKADER -ZEMMOURI-
JEUDI 19 JANVIER 2023 - PRIX : HINACALA- TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Vieux Copain doit se racheter

Une épreuve à caractère assez bien conçue que nous aurons à faire le jeudi 19 janvier à l'hippodrome de Zemmouri avec ce prix Hinacala réservé pour chevaux demi-sang trotteurs français n'ayant pas totalisé la somme de 136.000 DA en gains et places depuis juillet passé. Cela dit, la logique des courses nous oblige à retenir les bonnes candidatures de : Vieux Copain, Vasco du Gite, Uhlán Darche, Deline Galbe et Emilia Star possèdent de bonnes références à ce niveau. En cas d'incidents de parcours, comme cela se passe presque souvent, on peut se racheter Violine Legrand, Beguin Meslois.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. COLIBRI DU VIVIER. Ce cheval semble avoir beaucoup perdu de sa superbe, il reste plus difficile à retenir qu'à écarter. Peu probable.

2. BEGUIN MESLOIS. Il peut faire partie comme beaucoup d'autres prétendants à la cinquième place. Outsider.

3. AMI PIERROT. Il est encore une fois confronté à une tâche difficile. À revoir.

4. DELINE GALBE. Il faut se méfier de cette jument, son entourage peut être redoutable dans ce genre de compétitions. Outsider assez

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
MME. H. DIREM	1	COLIBRI DU VIVIER (0)	H. DIREM	2200	PROPRIÉTAIRE
A. BENHABRIA	2	BEGUIN MESLOIS	A. BENHABRIA	2200	PROPRIÉTAIRE
LE PETIT HARAS	3	AMI PIERROT	S. FILIRI	2200	H. AGUENOU
H.DIREM/Y.MEZIANI	4	DELINE GALBE (0)	Y. MEZIANI	2200	Y. MEZIANI
H. GUEROUI	5	UHLAN DARCHE (0)	R. TARZOUT	2200	R. TARZOUT
R. MEZIANI	6	VIEUX COPAIN (0)	N. HADDOUCHE	2200	N. HADDOUCHE
MME. SMIDA	7	CO LOVELY CATH (0)	N. MEZIANI	2200	PROPRIÉTAIRE
HAMDANI/SMIDA	8	VASCO DU GITE (0)	A. SAHRAOUI	2200	S. SAHRAOUI
O. ABBES/SA.FOUZE	9	CALYPSE DE GUEZ	S. FOUZER	2200	R. FOUZER
A. TIAR	10	VIOLINE LEGRAND (0)	N. TIAR	2225	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	11	ADRENALINE DU VEY (0)	AL. BENDJEKIDEL	2225	PROPRIÉTAIRE
SA. FOUZER	12	EMILIA STAR	ABM. BOUBAKRI	2250	R. FOUZER

intéressant.

5. UHLAN DARCHE. Ce cheval reste toujours capable de décrocher une place. À suivre.

6. VIEUX COPAIN. Lors de sa dernière tentative, il a été battu par des éléments moyens, logiquement, il doit se racheter ici. À suivre.

7. CO LOVELY CATH. Elle s'attaque à plus fort ici, à revoir dans un autre engagement plus favorable.

8. VASCO DU GITE. Il court dans sa catégorie, on ne peut lui faire un interdit pour les places. Méfiance.

9. CALYPSE DE GUEZ. Cette

jument ne semble pas au mieux de sa forme, peu probable.

10. VIOLINE LEGRAND. Cette jument est assez froide au départ, elle risque d'échouer. Au mieux elle sera cinquième.

11. ADRENALINE DU VEY.

À 2225m, elle n'aura pas la tâche facile. Outsider assez lointain.

12. EMILIA STAR. Cette jument même à 2250 m, elle est capable de réussir un bon parcours. Méfiance.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

6. VIEUX COPAIN - 8. VASCO DU GITE
5. UHLAN D'ARCH- 4. DELINE GALBE
12. EMILIA STAR

LES CHANCES

10. VIOLINE LEGRAD - 2. BEGUIN MESLOIS

Aéroports américains : saisie d'un nombre record d'armes à feu dans les bagages de cabine

L'agence américaine de sécurité des transports (TSA) a annoncé mardi la saisie d'un nombre record d'armes à feu dans les bagages de cabine aux points de contrôle de sécurité des aéroports en 2022. Plus de 6 500 armes à feu ont été interceptées l'année dernière, dont plus de 88 % étaient chargées, a indiqué la TSA dans un communiqué rapporté par le site d'information Axios. Il s'agit d'une augmentation de 10 % par rapport au précédent record de 5 972 armes détectées en 2021. Ce nouveau record intervient dans un contexte du retour du trafic aérien aux niveaux pré-pandémiques. Selon l'agence américaine, le nombre de passagers signalés aux points de contrôle de sécurité en 2022 qu'au cours des deux dernières années. Selon la législation américaine fédérale ou locale, les passagers qui apportent des armes à feu à un point de contrôle peuvent être arrêtés.

Une tentative de trafic de près de 6 000 capsules de psychotropes déjouée à El-Meghaïer

Une quantité de 5 985 capsules de psychotropes, qui était dissimulée dans un véhicule, a été saisie par les services de sécurité de la wilaya d'El-Meghaïer qui ont également procédé à l'arrestation du suspect (46 ans), rapporte mardi un communiqué de presse de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Cette opération a été effectuée après exploitation de renseignements faisant état d'une tentative de faire passer une quantité de psychotropes provenant d'une wilaya du sud du pays, selon la même source. Les enquêtes approfondies qui ont été enclenchées ont permis de repérer un véhicule touristique conduit par un quadragenaire, a-t-on ajouté, précisant que la fouille du véhicule a permis la découverte d'une quantité considérable de psychotropes (5 985 capsules) d'origine étrangère dissimulée à l'intérieur de la roue de secours du véhicule.

Mort de deux personnes par asphyxie au monoxyde de carbone à Nâama

Deux personnes issues d'une même famille sont mortes mercredi dans la commune d'Aïn Sefra (Nâama) par asphyxie au monoxyde de carbone, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'unité secondaire de la Protection civile d'Aïn Sefra est intervenue au niveau d'une habitation sise à la cité "17 octobre 1961" concernant un accident d'asphyxie de deux personnes (un père et son fils) au monoxyde de carbone s'échappant d'un chauffe-eau, a indiqué la même source. Les deux vic-

times, âgées de 43 ans et 7 ans, ont été retrouvées mortes sur les lieux. Leurs dépouilles ont été transférées à la morgue de l'établissement public hospitalier Kadri-Mohamed d'Aïn Sefra, selon la source. Les services de la Protection civile ont appelé les citoyens à la nécessité de respecter les mesures de prévention et de faire preuve de prudence lors de l'utilisation des différents appareils de chauffage et autres chauffe-eaux, de s'assurer de laisser des voies d'aération et de contrôler les sorties des gaz brûlés.



9 décès et 112 blessés sur les routes durant les dernières 24 heures



Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 112 autres ont été blessées dans 115 accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié mercredi par la Protection civile. Deux autres personnes, de la même famille, sont décédées par asphyxie à Aïn Sefra (W. Nâama) suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant du chauffe-eau de leur habitation, ajoute la même source, soulignant que les unités de la Protection civile sont intervenues, à travers plusieurs wilayas, pour prodiguer des soins d'urgence à 13 personnes incommodées par l'inhalation du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau de leurs

habitations. Par ailleurs, les vents forts qui continuent de souffler sur plusieurs régions du Nord du pays ont déjà fait quelques victimes, selon la Protection civile. À Mostaganem, l'effondrement du toit d'une cuisine et le mur d'une autre habitation a fait deux blessés, une femme et un enfant. À Médéa, l'effondrement d'un mur extérieur d'une habitation a causé des blessures à la jambe à une femme, alors que à Aïn Defla, la chute d'un câble de haute tension, suivie d'un incendie et la chute d'un arbre sur un véhicule n'ont pas fait de victime. À Tissemsilt également, la chute d'un arbre sur un véhicule n'a pas fait de victime.

Ouverture d'un procès pour fraude contre Elon Musk

Un procès contre Elon Musk s'est ouvert mardi à San Francisco avec la sélection des membres du jury, qui devra décider si le patron de Tesla et Twitter a écrit un tweet frauduleux en 2018, comme l'accusent des investisseurs. L'affaire remonte à août 2018, quand Elon Musk avait tweeté qu'il voulait sortir Tesla de la Bourse, puis qu'il avait les financements nécessaires pour le faire. Ses messages avaient fait fortement osciller l'action pendant quelques jours. "Les plaignants affirment que ces tweets étaient factuellement faux et ont artificiellement affecté le cours de Tesla et d'autres titres", a résumé le juge Edward Chen à l'intention des jurés potentiels. Vendredi, le magistrat a refusé de transférer les poursuites au Texas, l'Etat américain où Elon

Musk a déménagé le siège de Tesla. La défense faisait valoir que le multimilliardaire ne pouvait pas bénéficier d'un procès impartial à San Francisco, où il a racheté Twitter fin octobre, et été largement critiqué pour ses décisions, de la politique de modération des contenus de la plateforme aux licenciements massifs. "Ces derniers mois, les médias locaux ont saturé ce district d'articles biaisés et négatifs sur M. Musk", avaient affirmé les avocats dans une requête. "La presse locale, contrairement à sa façon habituelle de couvrir (les plans sociaux), a reproché

personnellement à M. Musk les réductions de postes et l'a même accusé d'enfreindre la loi. Des élus locaux, y compris le maire de San Francisco, ont participé à des manifestations contre lui", ont-ils continué. Edward Chen a au contraire estimé vendredi qu'un jury impartial pouvait être constitué dans la ville californienne. Le procès doit durer trois semaines, et Elon Musk figure sur la liste des témoins. Dans une précédente décision liée à cette affaire, le juge a estimé que le fameux tweet de 2018 pouvait être considéré comme "faux et trompeur". Les courts messages du

patron de Tesla lui ont déjà valu de nombreux démêlés avec les autorités. Le gendarme boursier américain, la SEC, avait aussi déposé plainte à l'époque, estimant qu'Elon Musk n'avait pas apporté la preuve de son financement. Le régulateur lui avait alors imposé de céder la présidence du conseil d'administration de Tesla, de payer une amende de 20 millions de dollars et exigé par la suite que ses tweets directement liés à l'activité de Tesla soient pré-approuvés par un juriste compétent. Elon Musk a encore tenté au printemps d'invalider cette décision, en vain.

Automobile : les ventes de Renault en chute de 26 % en 2022

Les ventes du groupe automobile français Renault ont connu une quatrième année consécutive de baisse en 2022, plongeant de 26 % l'an dernier, dépassant à peine les deux millions de véhicules vendus. Le groupe a vendu 2,051 millions de véhicules, dont un quart sous la marque Dacia, impacté notamment par son départ de la Russie en mai 2022 en raison de la crise ukrainienne. Au niveau mondial, la chute de la marque Renault (-14,6%) est contrebalancée par la performance de la marque économique Dacia (+6,8%). Les ventes de cette marque bon marché ont été portées par la voiture Sander et son SUV Duster, respectivement N 1 et N 2 des ventes aux particuliers en Europe, mais aussi par sa petite électrique Spring. Le groupe Renault a vendu en 2022 près de deux fois moins de voitures qu'en 2018, une année record pour le constructeur français. "Renault Group poursuit sa stratégie commerciale orientée vers la création de valeur qui conduit à une progression de la part de ses ventes sur les canaux les plus rentables", soit les ventes aux particuliers au détriment des ventes aux entreprises, a commenté la direction du constructeur dans un communiqué.

MISE AUX POINGS

«Il est grand temps de procéder à la réorganisation et à la restructuration de Saïdal en vue d'en faire une locomotive pour l'industrie pharmaceutique en Algérie afin de couvrir tous les besoins du marché national et mettre, ainsi, un terme à la dépendance aux laboratoires étrangers».

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

L'OPEP PUBLIE SON PREMIER RAPPORT POUR 2023

Les défis du marché pétrolier

La production pétrolière de l'Algérie a été de 1,015 million de barils/jour (mb/j) au mois de décembre, en baisse par rapport à la production de novembre (1,026 mb/j) et par rapport également à celle du mois d'octobre (1,050 mb/j).

Ces indications figurent dans le premier rapport mensuel pour 2023, établi par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les niveaux de production de l'Algérie sont conformes aux décisions prises lors des dernières Réunions ministérielles OPEP-Non OPEP (OPEP+, regroupant 23 pays : 13 pays de l'OPEP et 10 pays non-OPEP, signataires de la Déclaration de Coopération). En décembre 2022, Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avait commenté ces décisions, affirmant que la démarche et la stratégie de l'OPEP et de l'Alliance OPEP+, visent à assurer l'équilibre du marché international et de ses fondamentaux. C'est « l'objectif suprême » escompté, avait-il souligné. « Tous nos rapports au sein de l'OPEP et de l'OPEP+, appuient cette vision et cette stratégie. Notre objectif est d'assurer des approvisionnements sains pour que les fondamentaux du marché mondial soient aussi sains », avait-il indiqué. « Nous restons extrêmement vigilants à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier international », avait déclaré Mohamed Arkab. Le rapport mensuel de l'OPEP fait ressortir une production moyenne de pétrole de l'OPEP en 2022 s'élevant à 28,885 mb/j. Le niveau de production de pétrole de l'OPEP pour cette année a augmenté de 2,542 mb/j, soit 9 %, par rapport à l'année précédente. Selon le même rap-



Ph. DR

port, la production moyenne de pétrole iranien en 2022 était de 2,554 mb/j, et à ce titre, la production quotidienne de pétrole iranien a augmenté cette année par rapport à l'année précédente d'environ 7 %, ce qui équivaut à 162 000 barils. L'Iran a été ainsi le cinquième plus grand producteur de l'OPEP en 2022, et l'Arabie saoudite est le plus grand producteur de l'OPEP cette année avec 10, 531 mb/j, suivi de l'Irak avec une production de 4, 448 mb/j, et les Émirats arabes unis avec 3, 065 mb/j, et le Koweït, avec une production de 2,705 mb/j, au quatrième rang de cette liste. Sur les 13 membres de l'OPEP, le niveau de production de pétrole a diminué pour 4 d'entre eux en 2022, qui sont le Congo, la Guinée équatoriale, la Libye et le Nigeria. D'autre part, l'OPEP table sur une croissance de la demande de 2,2 mb/j, "avec une croissance de 0,3 mb/j dans les pays de l'OCDE et de 1,9 mb/j dans les pays hors OCDE". Pour l'OPEP, la prévision de croissance de demande de pétrole demeure sujette à des incertitudes, liées notamment à la marche de l'économie mondiale, aux évolutions des mesures de lutte contre le Covid-19, et aux tensions géopolitiques. "Même si le rythme de la

croissance devrait se poursuivre durant l'année 2023, l'économie mondiale continue à naviguer entre de nombreux défis : l'inflation élevée, le resserrement monétaire des principales banques centrales et les niveaux élevés de dette souveraine dans plusieurs régions", ajoute l'OPEP qui table sur 2,5% de croissance économique mondiale, après 3% attendu pour 2022. Hier, les prix du pétrole ont augmenté, dans les échanges, alors que les observateurs s'attendent à ce que la demande en Chine, pour l'or noir, se redresse rapidement après l'abandon de la politique "zéro Covid". En fin d'après-midi, mercredi, les contrats à terme sur le Brent étaient en hausse, à 87,58 dollars le baril. En marge du Forum économique mondial "Davos", le secrétaire général de l'OPEP, Haïtham Al-Ghaïsi, cité par Russia Today, a déclaré qu'il était prudemment optimiste quant à l'économie chinoise, et a indiqué qu'il y avait des signes positifs avec la Chine qui a mis fin aux mesures de confinement liées à la lutte contre le Covid-19. Dans des déclarations aux médias arabes, Al-Ghaïsi s'attendait à ce que la levée des restrictions de Corona en Chine stimule la demande de pétrole au cours de l'année 2023 en cours, suggérant que la demande chinoise augmenterait la demande de pétrole d'environ un demi-million de barils par jour.

M'hamed Rebah

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

Guterres appelle les gouvernements à investir davantage dans le secteur

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'éducation qui coïncide avec le 24 janvier de chaque année, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres a évoqué l'importance de l'investissement dans le secteur et son poids dans le développement durable n° 4.

Guterres, dans un message rendu public mardi, a appelé ainsi à investir dans le peuple et à donner la priorité à l'éducation dans son message pour la Journée internationale de l'éducation, et trouve choquant que « l'éducation ne soit pas considérée comme une priorité dans de nombreuses politiques gouvernementales ni dans les instruments de coopération internationale ». Il a exhorté dans ce cadre tous les pays à traduire leurs engagements pris l'année dernière lors du Sommet « Transformer l'éducation » en actions concrètes afin de créer des environnements d'apprentissage favorables et inclusifs pour tous les élèves.

« J'encourage également les pays à placer l'éducation au cœur des préparatifs du Sommet sur les Objectifs de développement durable en 2023 et du Sommet de l'avenir en 2024 ». Insistant « Il est également temps de mettre fin à toutes les lois et pratiques discriminatoires qui entravent l'accès à l'éducation », j'exhorte la société civile et les jeunes à continuer de réclamer plus de meilleurs investissements dans l'éducation de qualité, rappelant que cette année marque le mi-parcours de l'adoption par l'ONU de l'Agenda 2030 pour le peuple, la planète et la prospérité, avec un ensemble de 17 objectifs interdépendants qui feront l'objet d'un examen lors du Sommet sur les objectifs de développement durable en septembre prochain sur le thème de l'investissement dans le peuple.

M. Seghilani

AIR ALGÉRIE

Risque de perturbation des vols de et vers la France aujourd'hui

Les clients de la compagnie aérienne nationale inscrits sur le programme de vols d'aujourd'hui, de et vers la France, encourent le risque d'être pénalisés. Et pour cause, Air Algérie annonce de probables perturbations des vols en raison d'un préavis de grève déposé par plusieurs organisations syndicales françaises. Dans un communiqué publié hier, vers la fin de l'après-midi, Air Algérie « informe » ses passagers que ses vols de et vers la France « risquent » de connaître des perturbations pour la journée d'aujourd'hui.

R. S.

CODOLÉANCES

C'est avec un immense chagrin que je viens d'apprendre la triste nouvelle du décès de mon Ami et Frère

OUAMAR FEKNOUS

En cette pénible et douloureuse circonstance, moi, monsieur Zitouni Abdenacer ainsi que ma famille présentons à la famille du défunt nos sincères condoléances les plus attristées ainsi qu'à son cousin EL HACHEMI FEKNOUS.

Que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis. «À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Abdenacer Zitouni



SOUS-RIRE

Faites attention au ...

Monoxyde de Carbone

BEKAOE